

# L'OBJET INTERNATIONAL DANS LA THÉORIE ECONOMIQUE

PAR

GÉRARD KÉBABDJIAN (\*)

L'économie s'est développée comme « science » en niant la spécificité des relations internationales par rapport à la logique générale de l'échange et des marchés; encore aujourd'hui, elle n'accorde qu'un statut théorique bâtard à cet objet, même si beaucoup d'économistes, avec des bonheurs divers, ont cherché à s'affranchir de cette limitation. Il importe donc de partir de cette prémisse pour comprendre le rapport complexe qu'entretient la théorie économique avec les relations internationales, donc avec ce champ connexe qu'est la théorie des relations internationales.

Personne ne soutient évidemment que, sur le plan empirique, tel ou tel aspect des relations internationales ne fasse intervenir une dimension économique. La position de principe énonce que l'analyse des relations internationales n'a pas besoin de mobiliser une conceptualisation propre car les instruments généraux de la théorie économique sont suffisants. Dit autrement, l'objet « relations internationales » n'est pas intrinsèquement de nature économique et son éventuel traitement comme objet d'étude spécifique concerne d'autres disciplines que l'économie (la théorie des « relations internationales »). C'est pourquoi, dans le domaine des programmes universitaires, les partisans les plus intégristes de la discipline vont même jusqu'à proposer la suppression pure et simple, dans les programmes universitaires, de tous les cours d'« économie internationale », sous le prétexte que cette « économie » serait sans objet. Cette position ne peut être rejetée d'un revers de main car elle trace les contours mêmes du savoir auquel peut prétendre la discipline.

Cet article cherche à en expliciter l'origine et la portée pour faire comprendre le sens des infléchissements auxquels elle a donné lieu durant la période récente et indiquer comment aujourd'hui elle doit, et peut, être dépassée par une approche pluridisciplinaire. La première partie vise à montrer que la position de principe est étroitement liée aux fondements mêmes de la discipline telle qu'elle se constitue dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par évacuation de la question de l'Etat. La deuxième partie fait le point sur la situation actuelle et montre que la « mondialisation » modifie en profondeur

(\*) Professeur à l'Université Paris VIII.

le rapport traditionnel entre théorie et réalité des relations internationales. La troisième partie porte sur les relations entre théorie et pratique dans le champ de l'économie internationale, en d'autres termes sur les modalités de la prise en compte des résultats des recherches en sciences politiques et, réciproquement, sur l'apport que présente la théorie économique pour les analystes des relations internationales.

LA CONSTITUTION DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE  
COMME OBJET RÉEL ET SON ÉVACUATION  
COMME OBJET THÉORIQUE

*Naissance d'une modernité*

La formation des Etats-nations et la constitution des premières relations entre nations ont accompagné la naissance d'un objet autonome de connaissance, « l'économie politique ». L'ensemble des interrogations initiées par les mercantilistes a été, dès son origine, étroitement associé à une réflexion politico-économique sur le premier « système international » et sur la bonne manière de gouverner les royaumes. Cette économie politique inscrit d'emblée ses recommandations de politique économique dans un univers marqué par la division et la compétition des Etats-nations, donc dans une relation étroite avec les relations internationales où puissance et richesse étaient perçues comme les deux faces de la logique du « gouvernement » des hommes, de la « *gouvernabilité* » pour employer l'expression de Michel Foucault (1). C'est ainsi que les auteurs mercantilistes sont, en même temps que les premiers concepteurs du gouvernement et de la politique économique, les premiers théoriciens de la souveraineté des Etats-nations en gestation et des relations internationales, comme l'illustrent les exemples de Jean Bodin ou de David Hume.

Cette scène primitive, où la jeune économie se trouve mêlée aux jeux de la puissance dans les relations internationales et se trouve « politique » par nature, ne durera qu'un temps, jusqu'à ce que l'Europe accouche de la modernité capitaliste (révolution industrielle) et de la modernité étatique (libéralisme politique). Le triomphe de la pensée classique qui accompagne l'instauration de cette modernité institue une double rupture fondatrice de l'économie en tant que « nouvelle science » : une rupture d'avec l'Etat ; une rupture d'avec les relations internationales. La double rupture fera ensuite partie de l'héritage revendiqué par la théorie néo-classique. Si cette rupture a persisté et persiste encore, c'est qu'elle était constitutive de quelque chose de fondamental pour la « science économique ». La nouvelle science de l'échange et des marchés a été une révolution en ce sens qu'elle a annoncé,

(1) Michel FOUCAULT, « Il faut défendre la société », *Cours au Collège de France. 1976*, Gallimard-Seuil, Paris, 1997.

au rebours du « mercantilisme » et dans le prolongement de l'intuition physiocratique, que la compréhension économique pouvait se passer de l'idée d'Etat ou de relations internationales, autrement dit, que ces deux entités pouvaient être conçues comme de fausses contraintes de l'économie face à la seule réalité qui compte, celle des individus (individualisme méthodologique) et des marchés comme procédure de coordination des choix individuels.

D'un côté, l'application de l'idée de concurrence sur les marchés permettait de refouler l'Etat hors de la sphère économique et de réduire son rôle à celui de protecteur du contrat économique grâce à l'idée selon laquelle la concurrence suffit à assurer le bon fonctionnement des procédures de coordination et, ce faisant, l'harmonie des intérêts sans intervention de l'Etat (qui plus est, un niveau d'harmonie supérieure car, dans la plupart des cas, le marché se révèle une procédure de coordination des intérêts individuels plus efficace et plus équitable que celle susceptible d'être mise en œuvre par l'Etat). De l'autre, le commerce dit « international », qui n'a d'international que le nom car il n'est lié qu'à l'existence des Etats et non à une structuration profonde des marchés, devient le vecteur intégrateur d'un monde d'individus qui, par-delà les divisions étatiques sans fondement économique, ne doit former qu'une seule communauté, une fois levés tous les obstacles artificiels dressés par les Etats. Ces derniers étant sans nécessité économique ni sur le plan interne ni sur le plan externe, les frontières peuvent être traitées comme des « artefacts » et donc les échanges ne sont qu'apparemment « internationaux » : en réalité, ils ne sont, comme toute opération économique, qu'une forme d'échanges « inter-individuels », transitant par des marchés. En réconciliant ainsi au travers du marché (du jeu de la « main invisible » d'Adam Smith) l'intérêt individuel et l'intérêt collectif au sein de chaque nation et l'intérêt de chaque nation avec celui de toutes les autres nations au plan mondial, la nouvelle science économique se présente comme une rhétorique fortement intégrative, susceptible de satisfaire les philosophes épris de liberté politique et d'universalisme, ainsi que les marchands et industriels avides de liberté économique et de conquêtes de marchés.

Le nouveau paradigme théorique découvert par les classiques conduit à poser les axiomes constitutifs d'une économie pure (la seule susceptible de théorie). Ces axiomes, qui ne prendront une forme vraiment systématisée qu'avec les néo-classiques, délimitent l'ensemble étroit des concepts opératoires de la théorie (individus, échanges, marchés, procédure de coordination, offre, demande, prix, équilibre, *etc.*) et rejettent comme dépourvues de pertinence théorique les catégories communes d'Etat, de relations internationales, de pouvoir, de relations de puissance, de structures sociales, de structures économiques, *etc.* Soulignons ici qu'il s'agit bien de postulats et non d'hypothèses simplificatrices provisoires : il ne s'agit pas de tester si les individus sont ou non les vrais acteurs de la vie économique ; il ne s'agit pas de tester si ces derniers ont ou non un comportement rationnel ; il ne s'agit

pas non plus de savoir si les structures nationales sont ou non sans importance... Il s'agit de poser des axiomes pour édifier sur cette base tout l'ensemble du dispositif hypothético-déductif.

Les fondements d'une discipline ne peuvent évidemment se construire que par un processus d'exclusion qui est, en même temps, un processus de constitution des limites de son objet théorique. La pertinence de la construction que la théorie se donne ne peut évidemment être établie *a priori*, mais par rapport aux effets de connaissance obtenus et aux tests des prédictions du modèle. Le fait important est alors que le nouvel objet théorique, donc ses limitations axiomatiques, va se révéler capable de générer une foule de résultats, de s'adapter à une foule de situations; il demeure, en même temps, qu'une autre foule, peut-être encore plus nombreuse, de questions analytiques et pratiques ne peut trouver place dans la théorie et restera encore, du fait de ses limites constitutives, hors de portée de la théorisation de l'« économie standard ».

### *Le paradigme de l'« économie standard »*

On désignera par le terme de « théorie économique standard » le corpus actuel des sciences économiques communément partagé au sein de la profession des économistes. Ce « langage commun » forme la matière des manuels de microéconomie et de macroéconomie ainsi que la matrice des articles scientifiques publiés dans les revues à comité de lecture. On doit sans hésitation ranger dans la théorie standard la macroéconomie keynésienne, du moins telle qu'elle a trouvé à se formuler après Keynes (par exemple sous la forme des modèles dits IS-LM). La théorie standard n'est nullement une « école » : c'est le produit, en partie inintentionnel, de l'histoire et des pratiques socio-professionnelles au sein d'un « champ » disciplinaire. Elle se reconnaît à ses méthodes : explicitation d'une formalisation conforme aux usages, étude des propriétés formelles et des prédictions du modèle (propriétés de l'équilibre, *etc.*), recherche d'une validation économétrique, *etc.* On prendra garde de ne pas confondre la « théorie standard » avec la « théorie néo-classique », qui se reconnaît à la nature de ses objets d'étude et à ses finalités, la plupart du temps apologétiques, de l'économie de marché.

Cette « théorie standard », qui regroupe quelque chose comme 95 % des publications dites scientifiques, comporte dans son noyau profond un certain nombre d'apories ne laissant que peu de place à certaines catégories qui paraissent intuitivement importantes pour la compréhension des relations internationales, comme celles de « systèmes et structures », d'« économies nationales » et, partant, « économie internationale », catégories qui sont directement ou indirectement associées à celle d'Etat-nation : c'est à la fois la force et la faiblesse de la théorie standard d'opérer le coup de force consistant à poser que l'Etat n'est pas nécessaire à la compréhension de l'échange et à la coordination spontanée des décisions par le marché. Certaines ques-

tions abstraites (celles qui traitent de l'échange pur entre individus égaux en pouvoirs) peuvent, jusqu'à un certain point, être utilement traitées à l'aide de cette simplification, mais sûrement pas toutes, et notamment les relations concrètes qui font toujours intervenir un combiné d'échange pur et de relation de puissance asymétrique. Dans les cas où existent des différences et inégalités en pouvoirs (entre unités individuelles ou nationales), la théorie reste en général muette; alors que les inégalités de puissance, les rapports de force et les règlements violents des conflits sont la substance même des relations internationales, l'économie, qui a horreur de la violence, se donne un univers pacifié où les différends ne peuvent se régler que par la logique des contrats librement consentis.

Plus inquiétant même pour l'objet « inter-national », la théorie économique escamote tout simplement le problème de l'économie nationale en dissolvant la nation au bénéfice des firmes qu'elle contient (dans les approches dites microéconomiques, notamment l'analyse du commerce international) ou en assimilant chaque nation à une firme (dans les approches dites macroéconomiques). L'approche des relations économiques internationales propre à l'économie dite scientifique n'a aucune étendue, ni temporelle ni spatiale; les équations qui définissent le modèle structurel de cette économie déterminent les équilibres de marchés sans besoin d'histoire ni de géographie. C'est uniquement pour des raisons pratiques, et en marge de la théorie pure, que l'économie a été amenée à rencontrer l'« économie nationale », notamment sur le plan statistique. Les principes ont dû alors être entièrement construits, sans l'aide directe des enseignements de la théorie comme cela a été le cas lors de l'élaboration des premières comptabilités nationales.

Sur le plan de la théorie pure, une « économie nationale » est un concept vide : la seule possibilité est de la définir par rapport au concept central de marché, c'est-à-dire comme une discontinuité du marché. C'est pourquoi la manière habituelle de définir une économie nationale dans la théorie conventionnelle est de l'envisager comme un espace de mobilité interne des facteurs de production (travail et capital) et d'immobilité externe. Toutefois, il est évident qu'une « économie nationale » est bien plus que cela : c'est un espace productif, un espace de régulation monétaire, un espace de formulation des règles et des politiques économiques, un espace d'expression des conflits économiques et de formulation des compromis sociaux, *etc.* Tant que la théorie standard ne se préoccupera pas de définir une « économie nationale », à savoir un espace géographique marqué par une histoire et des institutions et structurée autour d'un Etat, le concept d'« économie inter-nationale » restera problématique. Cependant, la théorie économique, telle qu'elle s'est construite, n'a pas eu besoin de l'idée nationale, donc de l'idée internationale.

De même, dans la théorie standard, il n'y a pas de place pour l'existence d'« entreprise multinationale », c'est-à-dire d'entreprise ayant un comporte-

ment distinct d'une entreprise « nationale » : les théoriciens analysent le comportement des entreprises, qu'elles soient à base américaine, française, japonaise ou « plurinationale », comme un comportement d'optimisation dans lequel le résultat est toujours le même quelles que soient la « nationalité » ou l'absence éventuelle de nationalité de l'entreprise. Les contraintes techniques et les conditions de marché une fois données, le fait que l'entreprise soit d'origine américaine, française, japonaise n'a plus aucune importance (2).

*Last but not least*, c'est le « commerce international » qui reste une catégorie sans statut théorique, que l'on doit considérer comme une « manière de parler » erronée, au motif que ce ne sont pas les « nations » qui commercent, mais les entreprises (et dans une certaine mesure les ménages). Kindleberger, dans un « article inaugural » déjà ancien sur les biens collectifs internationaux (3), mettait en cause ce présupposé à l'aide d'arguments recevables par la théorie standard : l'existence de politiques économiques différenciées et de groupes sociaux nationaux ayant des goûts communs à l'égard de biens collectifs dont l'allocation est prise en charge par l'Etat. Il n'en reste pas moins que le présupposé est tenace puisqu'il constitue le fil rouge de l'ouvrage récent de Krugman (4), dont le but est de déconstruire pour le grand public les thèmes en vogue de ce que Krugman appelle la « *théorie pop du commerce international* », c'est-à-dire la vision véhiculée par les pamphlétaires en vogue aux Etats-Unis et qui se retrouve, presque à l'identique, en France. Cette théorie repose, pour Krugman, sur de fausses notions, comme la « compétitivité de la nation », la « compétition entre nations », le conflit compétitif et la contrainte de la « compétitivité dans la mondialisation », et égare la réflexion sérieuse (entendez la réflexion qui s'appuie sur un savoir économique socialement validé), en raison d'une compréhension insuffisante de la théorie standard et de ses postulats, dont notamment celui d'absence de statut de l'idée de « commerce entre nations ».

La négation de la réalité internationale peut paraître choquante car cette réalité est la marque distinctive des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et s'institutionnalise sous les yeux mêmes de ceux qui s'évertuent à théoriser l'économie. En effet, le XIX<sup>e</sup> siècle voit se former politiquement la réalité des Etats-nations et s'étendre géographiquement, à partir de l'Europe, l'idée nationale comme fondement de l'Etat moderne. Loin de constituer un rapport d'opposition, Etat et marché définissent un rapport de complémentarité : c'est au travers des Etats-nations que vont se former les « économies nationales » (constitu-

(2) Cf. par exemple J.R. MARKUSEN, « The boundaries of multinational enterprises and the theory of international trade », *Journal of Economic Perspectives*, printemps 1995.

(3) Charles P. KINDLEBERGER, « International Public Goods without International Government », *American Economic Review*, vol. 76, n° 1, 1985, pp. 1-13.

(4) Il s'agit en fait d'un recueil d'articles : Paul R. KRUGMAN, *La Mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre-échange*, La Découverte, Paris, 1998. Ce titre dénature d'une certaine manière le contenu de l'ouvrage, dont le titre original est « Pop Internationalism ».

tion d'un marché national, monopolisation étatique du prélèvement fiscal, barrières extérieures, *etc.*) et ce n'est qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle que le couple économie nationale-économie internationale, déjà en gestation au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>, acquière la prédominance requise pour constituer le principe organisateur de l'économie-monde. L'objet de l'économie internationale est donc un objet historique. Cet objet historique n'a pas toujours existé et n'existera pas de toute éternité, mais il est paradoxal de constater que la théorie économique est restée a-historique de façon indéfectible tout au long du processus historique de formation et de maturation des relations économiques internationales.

La séparation entre théorie et réel est d'autant plus surprenante que le nationalisme, et notamment le nationalisme économique, a été la marque du XIX<sup>e</sup>, et qui plus est, le trait dominant de l'entre-deux-guerres et de l'immédiat après-guerre au XX<sup>e</sup>. Le nationalisme prendra des formes multiples, mais son analyse ne sera jamais vraiment intégrée au cœur du corpus théorique, hormis sous la forme d'« exceptions à la règle » : l'« argument de la protection des industries naissantes » a été pendant très longtemps (jusqu'à une quinzaine d'années) la seule exception tolérée par la théorie du commerce international. Comme on le sait, Friedrich List développera l'idée dans son *Système national d'économie politique* (1841) (5). Dans le système de List, l'Etat se trouve à la fois régulateur et médiateur des intérêts particuliers (intérieurs) et acteur du bien commun (vis-à-vis de l'extérieur) dans le cadre de relations internationales perçues comme conflictuelles. A la conception classique de la division internationale, List substitue celle d'une économie mondiale constituée d'*espaces économiques nationaux* en interrelation les uns avec les autres et possédant ses asymétries et hiérarchies propres. La relégitimation de l'Etat va de pair avec celle des concepts d'économie nationale et de relations internationales.

Cette représentation n'aura aucun avenir théorique si ce n'est dans les courants dits « hétérodoxes » comme les théories « dépendantistes » de Paul Prebisch et de l'école de la CEPAL ou d'auteurs isolés comme François Perroux (6) ou Albert Hirschman (7). Même Keynes, qui, auteur de nombreux textes de politique étrangère, était très impliqué sur le plan professionnel dans les jeux des relations internationales, ne porte que peu d'attention aux relations internationales sur le plan analytique et conduit son projet de « révolution théorique » en restant essentiellement enfermé dans un cadre national.

(5) Edition française : Gallimard, Paris, 1998.

(6) Cf. par exemple François PERROUX, *Indépendance de la nation*, Aubier-Montaigne, Paris, 1969.

(7) Albert O. HIRSCHMAN, *National Power and the Structure of Foreign Trade*, Berkeley University Press, Berkeley, 1969.

L'ÉTAT ACTUEL :  
LA THÉORIE ECONOMIQUE FACE À LA MONDIALISATION

*L'économie théorique à l'âge post-moderne*

Les phénomènes actuels de mondialisation marquent une rupture par rapport au mouvement d'internationalisation antérieur aux vingt dernières années, car ils mettent en jeu la disparition de l'économie internationale comme principe d'organisation unique de l'économie-monde. L'« économie mondialisée », qui serait le point d'aboutissement hypothétique de cette « tendance » qu'est la mondialisation, pourrait être définie comme une sorte d'antithèse de l'économie internationale : ce serait un « ordre planétaire » (aujourd'hui inexistant) dans lequel auraient disparu les éléments constitutifs des économies nationales, donc le système des Etats-nations, et où l'intégration par la monnaie, par les marchés, par la mobilité des facteurs, par l'harmonisation des règles, par l'harmonisation des processus de formation des compromis sociaux, par les institutions et la convergence des politiques aurait accompli des progrès tels que l'ensemble de l'économie-monde pourrait être considéré comme un espace économique homogène dans lequel les économies nationales n'apparaîtraient plus que comme des découpages statistiques sans contenu économique. La réalité est évidemment très loin de correspondre à ce schéma : le système d'économies nationales, les régulations internes, et la régulation internationale qui y est associée, demeurent prégnants. L'économie-monde est en fait à mi-chemin entre un ordre international et un ordre globalisé et la mondialisation n'est qu'une tendance (une tendance d'ailleurs peut-être réversible).

Curieusement, avec cette tendance à la dissolution des Etats et des économies nationales, le monde se met subitement à ressembler à la description qui ressortait implicitement du modèle de l'économie standard : tout se passe comme si le réel rattrapait son modèle. C'est pourquoi l'économie standard, et plus encore les économistes néo-classiques, donne l'impression d'être (une fois n'est pas coutume) en phase avec la réalité, au point d'apparaître d'ailleurs comme les idéologues patentés de la « mondialisation ».

Il est vrai que le rapprochement avec le réel a été fortement favorisé par un effort de recherche propre aux économistes internationalistes car, malgré le nouveau contexte fourni par la « mondialisation », les hypothèses habituelles de la théorie rendaient le modèle outrageusement irréaliste. L'exploration de nouvelles hypothèses a non seulement permis de répondre à certains paradoxes, mais également de poser des questions neuves, par exemple dans le domaine de la croissance économique en économie ouverte, à l'aide des nouvelles théories de la « macroéconomie internationale » (8), de l'organi-

(8) Cf. les manuels de référence : Maurice OBSTFELDT/Kenneth ROGOFF, *Foundations of International Macroeconomics*, The MIT Press, Cambridge, 1996; Stephen TURNOVSKY, *International Macroeconomics Dynamics*, The MIT Press, Cambridge, 1997.

sation des flux d'échanges commerciaux en fonction des tailles et de la proximité géographique à l'aide des « modèles gravitationnels », de la compréhension des « effets d'agglomération », *etc.* Elle a surtout contribué à modifier la représentation conventionnelle des relations internationales.

La « nouvelle théorie de la croissance », la « nouvelle économie géographique » et la « nouvelle théorie des échanges internationaux » constituent les trois principaux développements contribuant à modifier la perception habituelle des relations internationales par les économistes. Ces théories mettent l'accent sur la concurrence oligopolistique, les économies d'échelle et l'innovation technologique, trois phénomènes bien analysés isolément par les économistes, mais qui ne formaient pas les hypothèses habituelles de la théorie axiomatisée sous sa forme conventionnelle (théorie qui raisonne sous les hypothèses simplificatrices de la concurrence parfaite, des rendements constants et du progrès technique exogène). Elles montrent, à partir d'une construction conforme aux méthodes de la profession, comment il est possible de donner une place aux processus historiques, aux institutions et aux relations spatiales et de parvenir à des résultats éclairant certains aspects de la réalité internationale, comme l'existence de discontinuités, de déséquilibres, de retournements dans la distribution de la richesse et, par conséquent, du pouvoir.

Ainsi, l'hypothèse de rendements croissants permet d'expliquer pourquoi les Etats peuvent avoir intérêt à adopter des politiques protectionnistes (à conduire des « politiques commerciales stratégiques ») pour des raisons autres que celle, traditionnelle, des « industries naissantes ». L'hypothèse montre en effet que l'entreprise, la région ou la nation qui en bénéficie est susceptible de croître plus rapidement que les autres entreprises, régions ou nations, en utilisant ses avantages de coûts pour augmenter ses parts de marché. Avec le temps, les régions et les nations où se concentrent les entreprises à rendements constants (et où apparaissent des externalités positives) peuvent surpasser et éventuellement dominer les autres régions et nations comme le soutient la « nouvelle économie géographique » (9). Beaucoup de commentateurs ont fait observer que la prétendue « économie géographique » n'avait rien de « géographique », car elle conduisait à nier le fait géographique. N'importe quelle région étant susceptible d'être le siège d'effets d'agglomération, la détermination géographique ne joue en réalité aucun rôle : la théorie permet seulement d'expliquer pourquoi les localisations, une première différenciation apparue, ont tendance à perdurer et à se renforcer (effet d'agglomération théorisé par l'idée de *path dependency*), donnant ainsi, à rebours de la théorie marxiste ou des théoriciens de la dépendance, un sens presque totalement accidentel à la structure « cœur/périphérie ». La « nouvelle économie géographique » met l'accent sur la notion de « région cœur »

(9) Paul R. KRUGMAN, *Geography and Trade*, MIT Press, Cambridge, 1991.

et sur l'existence d'une dynamique de la structure « cœur/périphérie » en se plaçant dans le cadre de la théorie économique standard. Contrairement aux analyses classiques, elle n'explique pas l'origine de l'existence de la structure cœur/périphérie par un conflit d'intérêts. Néanmoins, elle contribue à souligner que la division entre le centre (comportant beaucoup de « régions cœur ») et les économies périphériques dépendantes doit produire des tensions économiques et des occasions de conflits politiques, des données qui revêtent une grande importance pour les approches en termes d'« économie politique internationale » (EPI par la suite).

De même, la « théorie de la croissance endogène » montre, à la différence de celle de la croissance « exogène » conventionnelle, l'importance du rôle de l'Etat et des institutions dans la croissance (10), renforçant ainsi l'idée selon laquelle les Etats ont intérêt à avoir des stratégies nationales dans les relations internationales, alors que, dans le monde néo-classique, ils restent peu ou prou inefficaces ou sans importance. Elle montre également que la croissance mondiale doit être inégale et affectée d'une tendance à la divergence, les pays pauvres ayant peu de chance de rattraper les pays riches, se distinguant ainsi de la théorie néo-classique conventionnelle, laquelle affirme que les croissances nationales doivent être convergentes au plan international. Cette « théorie de la croissance endogène » fait donc également apparaître des facteurs de conflits et de tensions dans la répartition de la richesse mondiale.

Le monde décrit par ces nouvelles théories est par conséquent un monde où des facteurs de divergence et de convergence affectent simultanément les économies nationales et où les Etats peuvent, et doivent, jouer un rôle. Ce monde n'est plus vraiment le monde standard des économistes. En portant l'attention sur l'histoire, la géographie et les institutions socio-politiques, les nouvelles théories économiques font un pas en direction des approches d'EPI, et plus spécifiquement des approches stato-centrées.

### *La nature du renouvellement théorique*

L'importance des changements qui viennent d'être décrits ne doit pas être surestimée : la nouveauté concerne la relaxation des hypothèses simplificatrices que se donnait la théorie standard, non une quelconque révolution à l'intérieur des axiomes et concepts fondamentaux de cette dernière (individualisme méthodologique, principe de rationalité individuelle, *etc.*). Beaucoup d'économistes contestent même l'originalité ou la pertinence des nouvelles hypothèses. Paul Krugman est de ce point de vue emblématique de l'ambiguïté de la nouvelle théorie standard : il est l'un des théoriciens les plus importants du renouvellement de l'économie internationale contempo-

(10) Cf. par exemple, R.J. BARRO, « Government Spending in a Simple Model of Endogenous Growth », *Journal of political Economy*, vol. 98, n° 5, 1990, p. 103-125 et le manuel de référence de P. AGHION/P. HOWITT, *Endogeneous Growth Theory*, MIT Press, Cambridge, 1998.

raîne et en même temps celui qui fait profession de défendre la tradition la plus stricte, ce qui l'oblige à balancer de façon permanente entre l'innovation et le retour périodique à l'orthodoxie.

Les nouvelles hypothèses apportent néanmoins un éclairage nouveau en explorant les implications possibles d'hypothèses plus « réalistes ». Ce souci de tendre vers plus de réalisme a des conséquences inattendues car il conduit à établir le caractère largement « indéterminé » des issues possibles de l'action des forces économiques, du type « tout peut arriver ». Ainsi, la nouvelle théorie de la croissance montre que les facteurs économiques, politiques et institutionnels peuvent aussi bien entraver que faciliter l'avance technologique et, par conséquent, la croissance économique à long terme. Même si la nouvelle théorie de la croissance implique que la croissance inégale, plutôt que la convergence, doit être la règle de l'économie internationale, la règle reste soumise à des conditions concrètes qui peuvent ne pas être réunies dans un pays, un groupe de pays ou l'ensemble du monde et sur lesquelles la théorie n'a rien à dire de particulier (11). De même, « la nouvelle économie géographique » donne une explication de la concentration dans certaines zones géographiques des activités économiques : les « effets d'agglomération » décrits par cette théorie repose sur des conditions initiales, historiquement accidentelles ou aléatoires, et n'importe quelle répartition spatiale des activités peut survenir (la concentration des industries automobiles à Detroit ou des industries informatiques dans la Silicon Valley est une affaire de hasard). Une analyse un peu fouillée fait également apparaître la possibilité d'une pluralité de dynamiques et le caractère très limitatif des conditions permettant de générer et de faire persister une dynamique de concentration monotone croissante (par exemple, la prise en compte des caractéristiques prévalant en Europe permet de montrer que le phénomène de concentration des activités a peu de chance de se produire et l'Europe de ressembler aux Etats-Unis) (12).

Il s'agit d'ailleurs là d'un enseignement de portée générale. Hors des hypothèses standard (avec, par exemple, des hypothèses jugées « plus réalistes »), les formalisations théoriques aboutissent, quel que soit le champ étudié, à des résultats ambigus, à un indéterminisme au sens où plusieurs possibilités différenciées, voire diamétralement opposées, peuvent être les solutions d'équilibre du système étudié. Les hypothèses habituellement retenues par la théorie sont d'ailleurs faites pour cela, pour contraindre les solutions du système à demeurer dans un espace étroit de détermination et produire des résultats vraiment généraux.

(11) Sauf sur le plan économétrique : cf. Robert J. BARRO, *Les Facteurs de la croissance économique, une analyse transversale par pays*, Economica, Paris, 2000 et A. CHONG/C. CALDERON, « Causality and Feedback between Institutional Measures and Economic Growth », *Economics and Politics*, vol. 12, n° 1, pp. 69-81.

(12) Commissariat Général du Plan (Rapporteurs Lionel FONTAGNE/El Mouhoub MOUHOUD/Pascal PETIT), *Scénario pour une nouvelle géographie économique de l'Europe*, Economica, Paris, 1999.

### *Une conséquence opportune*

L'indéterminisme auquel conduit la prise en compte d'hypothèses plus « réalistes » demande à être pensé de façon sérieuse. Il est bien connu pour les économistes professionnels qu'« avec l'oligopole, n'importe quoi peut arriver » (13). La théorie est incapable d'énoncer des régularités, *a fortiori* des « lois » ayant un minimum de généralité. C'est pourquoi l'hypothèse de la concurrence parfaite (donc des rendements constants) revêt une importance cruciale : c'est la condition pour exhiber des énoncés ayant une portée générale. Si l'hypothèse de concurrence parfaite était abandonnée (le sens dans lequel on doit entendre « hypothèse de concurrence parfaite » dans la théorie économique est, du reste, très différent du sens commun), l'analyse économique devrait se contenter de collationner une série d'analyses de cas particuliers, ce qui serait loin de déplaire aux économistes non dogmatiques de la profession, mais aurait des effets ravageurs sur l'ensemble des dispositifs de légitimation professionnelle, car elle contribuerait à faire de l'économie un simple art pratique et ferait tomber les attributs lui permettant de revendiquer le titre envié de « science ». De même, tout économiste sait que si les anticipations n'étaient pas « rationnelles », n'importe quoi pourrait arriver en économie, une possibilité insupportable pour la plupart des économistes insérés dans les réseaux académiques. De même encore, la théorie économique sur l'intégration régionale, qui s'intéresse principalement aux effets de bien-être associés aux différents arrangements politiques (politique commerciale extérieure, politiques monétaire et fiscale) livre des résultats très peu contraignants en termes de recommandations normatives : la littérature sur l'intégration régionale est, en termes de *welfare*, pleine de résultats du type « n'importe quoi peut se produire » (14). C'est ainsi que, à propos des conditions de validité des généralisations concernant les relations économiques internationales, on peut dire ce que Kindleberger disait de toute généralisation en économie : « *It depends* ».

La possibilité d'« équilibres multiples » a de profondes implications pour l'économie dans ses relations avec l'analyse politique ou sociologique. Quand il existe plusieurs, voire beaucoup de points d'équilibre possibles, ce que la théorie économique peut démontrer comme étant très probable, il n'y a pas d'autre choix que de demander aux données non économiques d'expliquer pourquoi, et comment, tel ou tel type d'équilibre a finalement prévalu sur les autres. C'est pourquoi, dans le domaine des relations internationales, la théorie des « régimes internationaux » est utile : elle explique comment les institutions et les règles agissent sur la solution d'équilibre qui trouvera finalement à se déterminer et montre, par conséquent, pourquoi et comment

(13) John SUTTON, *Sunk Costs and Market Structure : Price, Competition, Advertising, and the Evolution of Concentration*, MIT Press, Cambridge, 1991, p. XIII.

(14) J. DE MELO/A. PANAGARYIYA (dir.), *New dimensions in regional integration*, Cambridge University Press, Cambridge, 1993, p. 160.

les institutions peuvent avoir une importance sur les résultats et performances économiques selon un dispositif axiomatique acceptable par les économistes eux-mêmes.

Les travaux récents contribuent donc à montrer, pour une part de façon involontaire, qu'en allant vers plus de réalisme, la théorie économique perd en déterminisme. Par contraste, se trouvent mises en évidence l'importance des structures et institutions économiques, sociales et politiques et la nécessité de coupler les enseignements de l'économie avec les enseignements d'autres disciplines dans l'analyse des relations internationales. Comment l'articulation peut-elle s'opérer dans l'analyse des relations internationales ?

POUR UNE PRAGMATIQUE  
DES RELATIONS INTERNATIONALES

*Economie internationale et économie politique internationale*

On ne peut attendre d'une théorie plus qu'elle ne peut donner : il est illusoire de croire que la théorie économique puisse fournir un cadre conceptuel suffisant pour l'analyse de la dynamique et la prévision de tous les changements de l'économie mondiale, non seulement parce que l'histoire, la géographie et les institutions (sociales, politiques et économiques) ne trouvent pas place dans cette théorisation mais aussi parce qu'aucune théorisation du social prenant en compte l'ensemble des déterminations n'est pour le moment, et ne sera probablement jamais, disponible car une part d'indétermination (donc de liberté) subsistera toujours dans les affaires humaines. Refuser de se plier aux exigences de l'attraction scientiste dans le processus d'interprétation économique ne signifie pas accepter l'idée d'absence d'intelligibilité de l'économie. La voie « scientifique » qui, dans le domaine économique et social, n'est autre que la voie scientiste consistant à vouloir tout expliquer à partir d'un ensemble de principes posés *a priori*, n'est pas la seule issue pour la pensée économique, comme on peut l'observer au vu des innombrables études d'économie appliquée qui ne s'appuient que très modérément sur la théorie fondamentale et adoptent une approche pragmatique. La conséquence de cela est la mise en évidence d'une pluralité de situations, là où régnait la loi générale. Ainsi, à l'opposé de la proposition fondamentale de la théorie de l'économie internationale selon laquelle l'ouverture économique extérieure doit toujours être favorable à la croissance du pays qui pratique cette ouverture (sous les hypothèses habituelles de la théorie), les études économétriques montrent que l'ouverture économique s'est accompagnée, pour certains pays, d'un effet favorable, pour d'autres, d'un effet défavorable, pour d'autres enfin, d'un effet indécidable (15).

(15) F. RODRIGUEZ/Dani RODRIK, « Trade Policy and Economic Growth : A Skeptic's Guide to Cross-National Evidence », *NBER Working Paper*, n° 7081, 1999.

L'EPI ouvre une fenêtre d'opportunité pour les économistes, en faisant entrer dans l'analyse des relations économiques internationales à la fois la prise en compte des acteurs étatiques (et plus généralement des acteurs non économiques) dont les logiques de comportement ne sont pas marchandes et la donnée structurante d'institutions et d'un système d'économies nationales marqué par des asymétries et des rapports de hiérarchie. Ce qui constitue le pont aux ânes des « politistes », le rôle central des Etats-nations, du système d'Etats-nations et du jeu de la « puissance » dans l'analyse internationale (et donc d'institutions dans l'organisation des relations internationales), représente pour les économistes, qui raisonnent de façon privilégiée en termes de marché, un véritable ballon d'oxygène. Malheureusement une telle orientation, si elle est largement développée aux Etats-Unis et dans le monde anglo-saxon, reste en France une discipline qui n'a pratiquement aucune existence au plan académique, les économistes professionnels spécialisés en « économie internationale » s'inscrivant pour la quasi-totalité d'entre eux dans le cadre standard, conventionnel ou non (« nouvelles théories »).

Si l'apport de l'EPI à l'économie devait se limiter à la prise en compte de quelques variables exogènes sociologiques supplémentaires, la valeur ajoutée resterait marginale. Si, d'un autre côté, l'EPI devait être traitée comme une approche « alternative » à la théorie économique standard (à l'« économie internationale »), s'il s'agissait de proposer une approche substituable à cette dernière, elle s'orienterait vers beaucoup de désillusion : non seulement il n'existe aucune théorie alternative digne de ce nom pour traiter les objets familiers de l'économie internationale, mais on peut se demander si le problème est véritablement un problème de troc de théorie. La voie plus prometteuse au sein de l'EPI est celle qui cherche à explorer la « pluridisciplinarité ». Cette voie n'est pas celle de l'« interdisciplinarité » du type additif, qui veut à tout prix « articuler » théoriquement les sciences économiques et les sciences politiques (car il n'existe aucune « méta-théorie » permettant de penser les articulations entre l'économique et le politique), mais celle d'une pluridisciplinarité où se trouve préservée l'autonomie des systèmes de référence. En ce sens, la pluridisciplinarité – celle qui fait appel à plusieurs sciences pures – n'a pas besoin d'être « créée » mais d'être pratiquée (16).

Si l'on doit faire le deuil de toute théorie englobante dans le processus d'interprétation du réel (qu'elle soit d'inspiration « orthodoxe » ou « hétérodoxe », deux postures théoriques qui, malgré leurs oppositions de façade, partagent en réalité la même croyance en une « doxa » scientiste), la bonne approche est alors de savoir « comment faire » avec la théorie standard, quel type d'aide on est en droit d'espérer de la théorie pure. Nous chercherons

(16) Pour une présentation de l'approche « pluridisciplinaire » en termes complémentaristes, on peut se reporter aux travaux, aujourd'hui un peu oubliés, de Georges DEVEREUX : cf. notamment *Ethnopsychanalyse complémentariste*, Flammarion, Paris, 1972.

ici à plaider en faveur d'une pragmatique : c'est-à-dire d'un pragmatisme structuré par la théorie.

### *L'apport interprétatif de la théorie économique*

Si, en dehors de la concurrence parfaite, de l'hypothèse d'anticipations rationnelles, de configurations internationales simples, les états et les dynamiques compatibles avec la théorie économique sont multiples, cela veut dire que cette dernière n'est pas en mesure de livrer les recettes toutes faites permettant de comprendre pourquoi une situation s'impose plutôt qu'une autre, donc que la théorie économique ne peut être interprétée comme une machine à résoudre les problèmes concrets, ou pour employer l'expression utilisée par les Anglo-Saxons comme un *problem solving theory*. En général, d'ailleurs, l'enfermement dans les seuls modèles de l'économie pour résoudre des problèmes concrets s'est révélée catastrophique comme l'illustrent les exemples des préconisations de politique économique du FMI ou, à un moindre degré, de la Banque mondiale.

Toutefois, cela ne veut pas dire que n'importe quelle situation concrète est économiquement possible et que la théorie économique ne sert à rien, notamment dans les recherches en relations internationales. La théorie économique offre deux types de services. D'abord, elle est un outil permettant d'explicitier les « contraintes » ; celles-ci fixent les frontières du domaine des possibilités, assez large mais non illimité, dans lequel doit s'inscrire toute situation socio-économique (contraintes comptables, contraintes techniques, contrainte d'ajustement de marchés, contraintes macroéconomiques, etc.), donc contribuent à définir les limites d'une interprétation en relations internationales. Pour employer une image, la théorie économique donne les lois de la « résistance des matériaux » qui sont utiles pour construire un bâtiment réel, c'est-à-dire une construction appelée à tenir debout : mais évidemment un très grand nombre de possibilités architecturales techniquement viables, dont certaines « horreurs », sont susceptibles d'être conçues à l'aide des principes généraux énoncés par la théorie. La théorie économique explicite une partie des contraintes des relations internationales et notamment une partie des fondements des relations de pouvoir à l'échelle internationale.

Prenons un exemple. Il est bien connu que tous les régimes internationaux de change fixe (comme le système de Bretton Woods ou le SME) ont été caractérisés par le fait qu'un pays occupait une place « dominante » en ce sens que tous les pays, sauf un, étaient contraints d'utiliser leur politique monétaire pour faire respecter les parités officielles sur les marchés des changes. Le fondement de cette propriété est explicité par la théorie économique (le principe dit de la énième monnaie) : la théorie économique montre pourquoi il est possible que, dans un régime de changes fixes, la politique monétaire d'un pays soit une variable exogène, c'est-à-dire une variable susceptible de constituer une variable de commande pour la politique économi-

que, alors que tous les autres pays doivent renoncer à l'autonomie de leur politique monétaire. La théorie économique n'est pas faite pour déterminer quel pays va occuper la place centrale, celle qui jouit de la position d'autonomie monétaire, ni pourquoi il peut se produire, éventuellement, un partage plus équitable de la fonction de gestion des parités monétaires dans un système plus coopératif. Pour comprendre l'organisation particulière du régime monétaire, on doit faire appel à des déterminants non économiques, à des rapports de force, à des « relations de puissance ». Il n'en reste pas moins que la théorie économique montre comment des relations de puissance peuvent naître en système de marché (en système de libre convertibilité monétaire, où les taux de change se fixent sur les marchés des changes) et explicite des conditions de possibilité pour qu'un pays occupe une place dominante (Etats-Unis dans le système de Bretton Woods, Allemagne dans le SME).

Le second service susceptible d'être rendu par la théorie économique est de constituer une aide pour construire des problèmes théoriques. Si chaque configuration concrète exige une analyse *ad hoc*, les modèles basés sur l'hypothèse de la concurrence parfaite, l'hypothèse d'anticipations rationnelles, *etc.*, bref l'ensemble des modèles de l'économie standard ne sont pas directement utilisables, mais constituent un paradigme logique qui peut être traité comme méthodologie pour poser des problèmes (selon l'expression anglo-saxonne, la théorie peut être conçue comme *problem building theory*), c'est-à-dire pour expliciter des problèmes là où les choses semblent aller de soi. Pour illustrer cette deuxième fonction de la théorie économique, poursuivons sur l'exemple monétaire précédent. Comme on l'a dit, le SME présentait des désavantages principalement pour les pays qui devaient renoncer à l'autonomie de leur politique monétaire et non pas pour l'Allemagne, qui ne tirait que des avantages de l'existence du SME. Dans ces conditions, se trouve posé un problème théorique : pourquoi l'Allemagne a-t-elle accepté de renoncer au mark et à l'autonomie de sa politique monétaire pour passer à l'euro, un passage qui n'aurait pu se faire sans son accord ? La réponse à cette question n'est pas fondamentalement économique. C'est là un problème d'EPI, qui n'est d'ailleurs pas simple. Toutefois, sans l'apport de la théorie économique, non seulement le problème risquerait de passer inaperçu, mais sa formulation analytique risquerait d'être boiteuse.

Les économistes ont donc besoin des « politistes » pour résoudre les problèmes d'interprétation des faits internationaux. On peut émettre la conjecture que la réciproque est vraie, c'est-à-dire que les « politistes » ont, de leur côté, besoin des économistes : mais c'est évidemment aux « politistes » qu'il revient d'en juger et d'en apporter la démonstration. Il est toutefois clair que les uns comme les autres ont intérêt à faire communiquer leurs problématiques pour mieux analyser les problèmes qui se posent en relations internationales. L'EPI constitue l'art de cette polyphonie. Une analyse d'EPI

qui ne tiendrait pas compte de la théorie économique, donc des contraintes et de la nature des problèmes économiques, n'aurait pas de consistance, comme c'est le cas pour beaucoup de points de vue « hétérodoxes » sur les relations internationales s'apparentant à des abris précaires. Si la théorie économique forme une sorte d'abécédaire des conditions nécessaires pour une analyse consistante en EPI, on soulignera néanmoins, pour terminer, qu'elle ne donne pas mécaniquement les conditions suffisantes pour une interprétation « juste » qui, comme tout jugement de connaissance, reste dépendante de l'art de l'analyste, c'est-à-dire de la capacité à tirer profit de la théorie pure dans le cadre des limites de cette théorie.

### CONCLUSION

Après deux siècles de dénégation de l'objet international et d'ancrage exclusif sur une représentation de l'économie-monde en termes de marché, les nouvelles théories se placent dans un univers nouveau, où peuvent exister des économies nationales et où peut être conçu un objet international. Dans cet univers, les Etats peuvent avoir des stratégies parce que plusieurs trajectoires sont théoriquement possibles. Les nouvelles théories montrent que, bien que les forces aveugles du marché soient centrales dans les processus d'accumulation, de concentration spatiale des activités économiques, de diffusion de la croissance dans l'économie mondiale, il existe des acteurs dominants, comme les Etats et les firmes multinationales, qui peuvent arriver à canaliser les logiques de marché dans un sens qui sert leurs propres intérêts, nationaux ou d'entreprise. Ces analyses permettent d'expliquer dans un cadre théorique standard (c'est-à-dire avec les effets rhétoriques qui lui sont associés du point de vue de la légitimité scientifique) pourquoi le triomphe apparent du « néo-libéralisme » et des logiques de marché impersonnelles ne font pas disparaître les possibilités de stratégies de domination des acteurs de l'économie mondiale; mais, ce faisant, au lieu et place du caractère déterminé et étroitement circonscrit des enseignements de l'économie traditionnelle, se déploie, si on analyse de façon un peu attentive la portée réelle de ces nouvelles théories, un enseignement d'indéterminisme et de grande incertitude sur l'explication économique, au sens étroit.

Ce principe d'indéterminisme fait contraste avec l'idée reçue selon laquelle les économistes seraient les porteurs d'une « pensée unique ». Tout au contraire, ce sont les résultats de l'analyse économique elle-même qui invitent à la prudence. Nous avons, dans ce contexte, cherché à soutenir la thèse de la viabilité d'une voie pragmatique, où la théorie économique ne doit être ni rejetée ni sacralisée, mais réinscrite dans le processus d'interprétation du réel. Nous avons montré que cette réinscription posait deux types de problèmes, en partie indépendants : le rapport entre théorie et pratique en économie; le rapport de la théorie économique avec les autres théories

dans les champs disciplinaires connexes. Dans le champ des relations internationales, la démarche d'EPI, celle du moins qui ne cherche pas à « articuler » théoriquement les sciences économiques et politiques, mais qui se développe selon une stratégie de « *double discours* » (Georges Devereux), ouvre aux deux disciplines l'accès à un espace d'interprétation du réel qui n'est pas condamné au réductionnisme, donc à l'impérialisme d'une discipline sur l'autre. La pluridisciplinarité interprétative est un art du jugement et des rapports de complémentarité. Traitée comme technologie pour expliciter les contraintes des relations internationales et pour problématiser les données empiriques, la théorie économique peut rendre d'immenses services en téléguidant la seule source d'intelligibilité qui compte en économie, comme en politique : la capacité de jugement de l'analyste.